

L'HÔPITAL A UNE OBLIGATION DE MOYENS ! LA SANTÉ N'EST PAS UNE MARCHANDISE !

Tract de la section CNT Santé-Social de Jean-Verdier - décembre 2017 - mail : syndicat.cnt.jeanverdier@gmail.com

Voilà maintenant à peu près **huit mois que la section CNT Jean-Verdier a été créée**, le syndicat ayant désigné M. Abdenabi KARRAM comme Représentant de section syndicale (RSS). **La section vient tout juste d'avoir accès aux panneaux syndicaux et à une boîte aux lettres après une mise en demeure**, et encore il manque des clés pour les ouvrir... Néanmoins, **la directrice de Jean-Verdier continue de discriminer notre section syndicale** en lui refusant l'octroi d'une carte salto lui permettant d'avoir accès facilement aux services, et la création d'une adresse mail syndical, alors qu'elle l'attribue aux autres organisations syndicales. Mais on ne lâchera rien !

DES DROITS POUR UNE VIE MEILLEURE AU TRAVAIL !

Dès sa création, la section a envoyé plusieurs courriers et courriels, à la directrice, ainsi qu'au directeur général des hôpitaux de Paris, Martin Hirsch. Le Défenseur des droits, et les ministères ont été saisis afin de dénoncer l'atteinte à la liberté d'expression syndicale.

Pour la CNT faire respecter ses droits en tant que travailleurs de la santé, c'est commencer à vouloir prendre soin de soi et des autres. Les droits qu'on a sont là pour nous protéger et nous permettre une vie meilleure au travail. C'est sûr que pour nos chefs c'est un peu emmerdant, ça signifie qu'ils ne peuvent pas

faire ce qu'ils veulent de nous ! Et puis quand le droit n'est pas respecté malgré des courriers, il y a l'action directe syndicale et collective.

SURCHARGE DE TRAVAIL ET HAUSSE DES ARRÊTS DE TRAVAIL

La prétendue amélioration des conditions de travail est une amélioration d'ordre économique, en demandant toujours plus à un personnel déjà à bout et ne lui donnant pas réellement les moyens de répondre aux besoins des patients. Les seuls effets sur les soignants c'est l'augmentation de la charge de travail et une augmentation des arrêts médicaux.

Les arrêts de travail sont symptomatiques d'un dysfonctionnement, d'un malaise institutionnel. Car, gros scoop, la grande majorité des personnels soignants aiment leur travail et ont une conscience professionnelle. Bien souvent au détriment de leur bien être sauf qu'au bout de 10 ans le corps et la tête n'en peuvent plus...

LA CNT : SE DÉFENDRE COLLECTIVEMENT

Être au syndicat, c'est connaître ses droits et apprendre à les défendre collectivement, et ainsi pouvoir compter sur la solidarité de toutes et tous.

C'est aussi se retrouver avec d'autres qui vivent la même chose, car c'est partout pareil, et ne plus se sentir seul(e).



LA CNT ?

UN SYNDICAT !

Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT !

Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE !

Parce que les décisions doivent être prises à la base, sans permanents ni bureaucratie. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes.

SOLIDAIRE !

Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme.

ANTICAPITALISTE !

Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. Puisque personne ne travaille à ta place... que personne ne décide à ta place !

CNT Santé-Social région parisienne

33, rue des Vignoles, 75020 Paris
sante-social.rp@cnt-f.org

CONDITION DE TRAVAIL ET PRISE EN CHARGE DES PATIENTS...

Peut-on parler de progrès à l'hôpital ? Pas d'un point de vue humain. **Le manque d'effectif, les conditions de travail et la souffrance au travail ne permettent pas une offre de soins digne et égale pour tous.**

Il est prôné dans les textes et dans les recommandations, une amélioration de la prise en charge hospitalière au plus près des besoins des dits « patients » (relégués depuis de nombreuses années à de simples clients) tout en ne se préoccupant pas de leur valeur première que constitue les soignants.

L'Hôpital public se borne à répondre à des considérations économiques, enchaîné par un système capitaliste toujours plus soucieux d'être rentable. Ce constat est par ailleurs valable dans tous les secteurs de la santé et du social.

La santé ne s'achète pas, elle n'a pas de prix. Ceci valant autant pour les soignés que pour les soignants. Les missions premières d'un hôpital ne sont-elles pas de prodiguer des soins, de soigner inconditionnellement toutes et tous sans distinctions par une équipe médicale en santé et des moyens suffisants ?

La nouvelle organisation du travail a détruit la conciliation vie privée et vie professionnelle, avec des rappels récurrents des agents sur leur

temps de repos, la mise en place de la grande équipe, des équipes d'alternances jour/nuit et la généralisation des 12 heures.

Or, la performance hospitalière est intimement liée à la qualité des relations sociales et à la réelle attention portée aux professionnels de santé ainsi qu'à la qualité de leurs conditions de travail.

L'hôpital a besoin de moyens, humains et financiers, ainsi que de bonnes conditions de travail, avec des locaux adaptés. Sans ça, comment accueillir convenablement les malades ? Comment le personnel ne se sentira-t-il pas poussé à bout ?

La discussion autour du réel du travail et des compromis nécessaires pour y faire face, n'est plus audible face à un discours prônant à la fois l'amélioration de la qualité et la réduction des coûts.

Les gouvernements successifs parlent beaucoup d'argent, mais **les femmes et les hommes, qui sont des travailleurs de la santé où les malades sont au second plan** et encore. Alors que c'est l'essence même de la raison d'être des hôpitaux, avoir des professionnels de santé qui s'occupent des personnes malades dans un moment de fragilité que nul n'a choisi. C'est un mépris du personnel et des malades tout simplement.

ALLER PLUS LOIN :

✉ **Nous écrire :**
sante-social.rp@cnt-f.org

☎ **Nous appeler :**
06 59 64 23 67

🌐 **Web :**
www.cnt-f.org/urp



LA SANTÉ DOIT ÊTRE RENTABLE ?!

L'hôpital a une obligation de moyens pour une santé destinée à toutes et à tous, sans se poser la question de la rentabilité. Depuis quand pouvons-nous prévoir nos maladies, nos accidents ?! Alors même qu'on laisse les services rentables aux cliniques privées. L'État privatise les bénéfiques et socialise les pertes, il ne faut pas être très instruit pour comprendre que ça n'arrange rien, bien au contraire !

CONTACTS ET PERMANENCES DES SYNDICATS CNT DE LA RÉGION PARISIENNE

WWW.CNT-F.ORG/URP

ÎLE-DE-FRANCE

33, rue des Vignoles, Paris xx^e
Permanences : lundi 14h - 19h
et mercredi : 18h - 20h
Tél. : 06 95 45 67 62
Mail : br.rp@cnt-f.org

77 - SEINE-ET-MARNE

1 bis, impasse Émilie,
77500 Chelles
(à 200 m de la gare RER)
Permanences : mercredi 18h - 20h
Tél. : 06 59 36 41 02
Mail : ul.chelles.mlv@cnt-f.org

94 - VAL-DE-MARNE

Bourse du travail de Choisy-le-Roi
27, bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi
1^{er} étage salle CNT
Permanences : vendredi 17h30 - 19h
Tél. : 06 74 17 60 34
Mail : cnt94@cnt-f.org

95 - VAL-D'OISE

Bourse du travail, Espace Mandela
82, bd du Général-Leclerc,
95100 Argenteuil
Permanences : mardi 13h30 - 16h
et sur rendez-vous
Tél. : 06 52 93 90 88